

Les dynamiques socio-économiques du Grand Est dans son environnement régional et transfrontalier

Lionel Cacheux, Joël Creusat, Audrey Eichwald-Isel, Insee

« Ce qui est simple est faux, ce qui est compliqué est inutile », Paul Valéry

La région Grand Est est organisée autour de trois grands ensembles urbains qui polarisent les activités et animent le territoire : l'ensemble Reims-Châlons-en-Champagne-Troyes qui jouxte l'Île-de-France, Metz-Nancy-Épinal dans le sillon lorrain et l'Euro-métropole strasbourgeoise avec Colmar et Mulhouse dans la plaine d'Alsace. Ces trois moteurs économiques qui ont porté, globalement, la croissance de l'emploi et de la population sur trente ans ont considérablement ralenti pendant les années de crise 2008-2013. Ces territoires ont alors connu des baisses d'emploi, à l'exception de l'ensemble métropolitain alsacien.

Ces inflexions récentes de tendance ont enrayer le processus de diffusion de la croissance vers les arrières-pays des grandes villes, limité au seul périurbain. Les espaces sous faible influence urbaine et peu denses, qui forment une « écharpe » de déprise démographique et d'emploi - Charleville-Mézières, Verdun, Bar-le-Duc, Vesoul (Haute-Saône), Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges, Forbach -, ont participé au cloisonnement de l'espace régional autour de ses trois ensembles de villes. Ce fonctionnement ne permet pas aux territoires de tirer pleinement parti de l'organisation urbaine multipolaire, et cantonne la diffusion des puissantes dynamiques économiques des grands pôles d'emploi outre-frontières aux seules continuités urbaines Luxembourg-Thionville-Metz, Strasbourg-Colmar-Offenbourg-Fribourg et Saint-Louis-Bâle.

L'analyse des dynamiques socio-économiques d'une grande région comme le Grand Est ne se réduit pas à un changement d'échelle quantitatif, mais implique un changement de regard, car un grand territoire ne fonctionne pas comme un petit, disons de la taille d'un « pays ».

Un petit territoire est trivialement beaucoup plus ouvert dans ses échanges avec l'extérieur, souvent même il est inclus dans un marché local du travail plus vaste, et

s'inscrit dans un fonctionnement urbain qui le dépasse, dans des relations complexes d'inter-communalités voisines.

Dans une grande région, une bonne partie de ce qui apparaissait comme exogène au petit territoire, devient endogène : la dynamique d'un grand pôle d'emploi, les comportements résidentiels des ménages, les déplacements domicile-travail, les localisations d'implantation des entreprises, la situation de l'immobilier... Dans une grande région, l'ouverture sur l'extérieur est toujours de niveau national, avec les territoires et les grandes villes voisines (Aisne, est de l'Île-de-France, nord de la Bourgogne-Franche-Comté), voire international (Belgique, Luxembourg, Sarre, Rhénanie-Palatinat, Bade-Wurtemberg, Suisse) ; les interactions avec ces territoires proches (concentrations, attractions, diffusions) doivent être, dans la mesure du possible, prises en compte dans l'analyse (*encadré*).

L'organisation du Grand Est est ainsi décrite, en structure, par l'armature urbaine et les territoires peu denses sous faible influence urbaine, en tant qu'approximation du « rural ». Le fonctionnement est réduit aux principales attractions domicile-travail, en tant qu'elles résument l'intensité de l'attraction des pôles d'emploi (par leur ampleur), le dynamisme du pôle (par leur

variation), l'interdépendance entre les territoires, la configuration des réseaux de villes à l'échelle locale et dessinent les possibilités d'arbitrages résidentiels des ménages actifs. Les dynamiques de développement sont approchées par les évolutions démographiques avec leurs principaux ressorts (soldes naturel et migratoire, vieillissement) et par les évolutions de l'emploi. Dans la mesure du possible, il convient aussi, dans une démarche un peu prospective, de restituer les inflexions récentes (2008-2013) dans des tendances longues (1982-2008).

Une armature urbaine multipolaire

Avec 5 552 400 habitants en 2013, le Grand Est compte en moyenne 96,7 habitants au km². Près de 60 % de la population régionale vit cependant sur moins de 10 % de la surface du territoire. À l'échelle européenne, seules 43 communes apparaissent densément peuplées dans le Grand Est (parmi un total de 5 196). Ces communes ne couvrent que 1 % du territoire régional, mais concentrent à elles seules un quart des habitants. Elles sont toutes situées dans les sept plus grands pôles urbains de la région : Strasbourg, Metz, Nancy, Mulhouse, Reims, Troyes et Colmar (*carte 2 - Des territoires densément peuplés à l'extérieur du Grand Est*).

La nécessité de disposer d'une carte de synthèse

Le changement de regard qu'implique l'analyse d'une grande région comme le Grand Est, emporte avec lui davantage de complexité compte tenu de la présence des dynamiques endogènes à côté des influences externes. La multiplication des cartes thématiques qui décrivent le territoire selon telle ou telle dimension est d'une grande utilité, mais devant ce foisonnement, facilité aujourd'hui par l'accessibilité aux données géographiques et aux possibilités des logiciels de cartographie, le décideur et l'observateur souhaitent disposer d'une vue synthétique de leur territoire d'intérêt. Celle-ci doit décrire l'organisation du territoire, son fonctionnement et exprimer ses dynamiques de développement. Une vraie gageure, car on ne passe pas facilement d'une collection de cartes thématiques à une vision synthétique raisonnée du territoire. Ajoutons que cette synthèse ne saurait se réduire à une typologie statistique multicritères de territoires, mais doit s'appuyer sur quelques « faits stylisés » bien identifiés. Des partis-pris d'analyse d'économie géographique sont donc nécessaires. Seront ici privilégiés l'importance des villes dans leur rôle de structuration du territoire, aussi bien dans le Grand Est que dans les régions étrangères voisines, les grands régimes de croissance emploi-population et le positionnement des territoires ruraux peu denses inhibiteurs de la diffusion de la croissance des grandes villes.

Quatre systèmes urbains locaux se dessinent autour de ces sept pôles au vu des niveaux de densité de l'ensemble des communes. Le premier structure la partie est de la région et inclut Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Il couvre les deux départements alsaciens, où moins de 1 % des habitants résident dans une commune très peu dense. Le deuxième système correspond au sillon lorrain. Il s'articule autour de Metz et Nancy et présente une certaine continuité de peuplement des frontières du nord de la Moselle aux portes du parc naturel régional des Ballons des Vosges. Les deux derniers espaces urbains, plus resserrés, se trouvent à l'ouest de la région. Reims et Châlons-en-Champagne constituent un système urbain qui ne peut être véritablement relié à celui de Troyes. En s'en tenant à une approche morphologique du peuplement des territoires, le maillage urbain entre ces deux espaces est en effet beaucoup plus relâché.

Au-delà de son organisation multipolaire, l'armature urbaine du Grand Est s'inscrit dans un environnement plus large. La région occupe une position stratégique aux portes de l'Île-de-France et au cœur de l'Europe. Des chapelets de villes, densément peuplées, joutent ainsi le territoire régional. Leur attractivité façonne incontestablement l'armature urbaine locale. Seuls les Ardennes et le sud de la région ne bénéficient pas de grande métropole à leur périphérie.

Moins de bassins de vie sous influence urbaine dans la moitié ouest

Au-delà des sept pôles les plus structurants, l'armature urbaine du Grand Est repose sur 26 autres grands pôles qui rassemblent chacun plus de 10 000 emplois. Sous leur influence, la moitié des bassins de vie régionaux sont considérés comme urbains ou périurbains (*carte 3 - Une moitié ouest plus rurale*). À l'est de la région, le rayonnement de ces grands pôles est tel que le système urbain alsacien et le sillon lorrain forment quasiment un espace d'un seul tenant. Seuls quelques territoires, essentiellement au nord et à l'ouest du massif vosgien, ne sont pas de type urbain ou périurbain dans ce grand périmètre.

Dans la région, presque tous les territoires situés hors du giron d'un grand pôle présentent une faible densité de population. Particulièrement nombreux dans la moitié ouest, ils y isolent de petits systèmes urbains. Les

territoires de Chaumont et de Troyes se révèlent notamment très enclavés. Plus au nord, les grands pôles n'étendent pas davantage leur influence. En revanche, leur plus grand nombre et leur proximité géographique créent des systèmes urbains élargis.

Parmi les bassins de vie peu denses du Grand Est, plus de la moitié sont animés par un petit pôle de 1 500 à moins de 5 000 emplois et près d'une vingtaine ne disposent même pas d'un pôle concentrant un tel volume d'emplois. Ces territoires, qui constituent véritablement le « cœur du rural », rassemblent 792 600 habitants en 2013, soit 14,3 % de la population régionale.

Des navettes domicile-travail plus nombreuses à l'est

Avec 527 800 habitants qui travaillent en 2013 dans une autre zone d'emploi que celle dans laquelle ils résident, les déplacements domicile-travail sont nombreux dans le Grand Est : 16,1 % des actifs sont concernés. Six mobilités sur dix se font à l'intérieur même de la région. Éléments de régulation des déséquilibres entre offre et demande de main-d'œuvre sur les marchés locaux du travail, ces navettes témoignent du fonctionnement du Grand Est. Ils mettent en évidence les réseaux de villes et l'interdépendance entre les territoires. Trois réseaux, correspondant aux grands espaces urbains régionaux, se dessinent ainsi (*carte 4 - Des navettes entre marchés locaux du travail organisées autour des grands pôles d'emplois*).

À l'est, les grandes agglomérations sont particulièrement connectées. La zone d'emploi de Strasbourg est la plus attractive, captant 63 100 travailleurs de la région venant des territoires limitrophes. L'influence de la capitale régionale est très étendue : l'aire urbaine de Strasbourg englobe des communes appartenant aux zones d'emploi de Haguenau, de Saverne et de Molsheim-Obernai. À l'exception de ceux qui habitent dans la zone de Haguenau, les actifs extérieurs travaillant dans la zone d'emploi de Strasbourg sont de plus en plus nombreux. Ils viennent aussi de plus en plus loin (+ 1,2 % chaque année entre 2008 et 2013 en provenance du territoire de Colmar par exemple). À l'autre bout de ce réseau, la zone d'emploi de Saint-Louis apparaît aussi de plus en plus attractive pour sa voisine mulhousienne, qui pâtit d'un net ralentissement économique ces dernières années.

L'autre grand réseau régional de villes en matière de flux de navetteurs couvre les territoires du sillon lorrain, de Thionville à Remiremont. Il englobe la zone d'emploi de Forbach, liée à Metz, et celles de Commercy et de Lunéville, sur lesquelles s'étend l'aire urbaine de Nancy. Alors que les territoires de Metz et de Nancy gagnent toujours plus de navetteurs, d'autres à leur périphérie en perdent, à l'image de Thionville, de Forbach et d'Épinal.

À l'ouest de la région, seule la zone d'emploi de Reims parvient à créer un réseau autour d'elle. On recense presque autant d'actifs venant des territoires limitrophes qui y entrent pour exercer leur emploi (10 700), que d'actifs qui en sortent pour travailler aux alentours dans la région (11 000 habitants). Ces territoires apparaissent globalement de plus en plus connectés par ces déplacements domicile-travail.

Au-delà des frontières régionales, les flux de navetteurs entre le Grand Est et les autres régions françaises voisines, y compris l'Île-de-France, sont relativement marginaux (42 800 actifs). Seules deux zones d'échange de travailleurs apparaissent suffisamment importantes pour être mises en évidence. La première correspond à la zone d'emploi picarde de Laon : en 2013, 4 900 de ses habitants viennent exercer un emploi dans la zone de Reims. La deuxième zone d'échange implique les zones d'emploi de Mulhouse et de Belfort-Montbéliard : des déplacements domicile-travail y ont lieu dans les deux sens, même si Mulhouse en compte de moins en moins ces dernières années.

Toujours plus de frontaliers vers le Luxembourg mais net repli vers l'Allemagne

En plus de ces mobilités restreintes au territoire français, d'importants flux de navetteurs sortent de la région en direction des territoires étrangers limitrophes. En 2013, 162 300 actifs résidant dans le Grand Est exercent leur emploi de l'autre côté des frontières nationales, dans l'un des quatre pays voisins. Le Luxembourg en attire 71 000, venant des territoires limitrophes de Longwy et de Thionville, mais aussi de Metz. Ces flux grossissent sensiblement chaque année : + 1,6 % en provenance de Longwy, + 2,8 % en provenance de Thionville et + 3,8 % en provenance de Metz. La

forte croissance économique du Grand Duché depuis le début des années 2000, qui s'appuie sur l'essor de ses entreprises dans les services aux entreprises, les activités financières et d'assurance, mais aussi dans l'industrie automobile, s'accompagne d'un recours massif à la main-d'œuvre étrangère, principalement transfrontalière.

La Suisse, et en particulier la Suisse du Nord-Ouest, accueille aussi toujours plus de frontaliers ces dernières années, malgré un appareil productif plus industriel. Spécialisée dans des secteurs aux dynamiques plus favorables, telle l'industrie pharmaceutique, l'industrie helvète résiste relativement bien à la crise économique et financière. En 2013, 36 500 travailleurs venant du Grand Est ont été recensés dans le pays. La Belgique en attire quant à elle beaucoup moins : 8 400. Ce chiffre est toutefois en constante progression depuis 2008.

Destination étrangère historique pour les travailleurs régionaux, l'Allemagne ne cesse de perdre de son pouvoir d'attraction, avec 46 000 frontaliers en 2013 contre 50 300 en 2008. La quasi-totalité des flux de frontaliers décroissent sur cette période, aussi bien en direction de la Sarre, en prise aussi avec des difficultés industrielles, que des territoires voisins du Bade-Wurtemberg.

Une faible croissance démographique qui ne repose que sur les territoires les plus urbains

En 2013, le Grand Est compte 30 900 habitants de plus qu'en 2008, soit une progression annuelle moyenne d'à peine 0,1 %. C'est la plus faible croissance démographique des régions de France métropolitaine (+ 0,5 % en moyenne), à égalité avec la Bourgogne-Franche-Comté et derrière les Hauts-de-France. Parmi les régions françaises voisines, seule l'Île-de-France affiche une augmentation de sa population en ligne avec la moyenne nationale.

À l'échelle infrarégionale, seule la moitié des zones d'emploi du Grand Est, toutes densément peuplées, gagnent des habitants entre 2008 et 2013 (*carte 5 - Déclin démographique dans le rural régional peu dense, les territoires d'anciennes industries et en Allemagne*). Pour la quasi-totalité d'entre elles, cette croissance démographique n'est soutenue que par un excédent des naissances sur les décès (*carte 6 - Le solde naturel*

continue de porter la démographie régionale, sauf dans quatre zones du sud de la région qui sont en déclin de population). Six territoires uniquement bénéficient d'un excédent migratoire dans la région (*carte 7 - L'attraction résidentielle va de pair avec les attractions domicile-travail et les pôles d'emploi dynamiques externes*). Avec sa position géographique stratégique aux portes de la Suisse, le territoire de Saint-Louis profite d'arrivées sensiblement plus nombreuses que de départs. Il est ainsi de loin le territoire le plus dynamique du Grand Est sur le plan démographique : sa population croît en moyenne de 0,9 % chaque année entre 2008 et 2013. Les territoires de Longwy et Thionville bénéficient également d'un solde migratoire apparent positif, du fait de leur proximité avec le Luxembourg. Molsheim-Obernai et Sélestat se trouvent quant à eux dans le giron de l'Eurométropole de Strasbourg, ce qui leur confère une certaine attractivité. Enfin, la zone d'emploi de Troyes compte également plus d'arrivées que de départs.

Si les territoires « ruraux » peu denses et ceux d'anciennes industries connaissent une baisse de leur nombre d'habitants, ce n'est pas uniquement en raison d'un déficit migratoire plus prononcé. Le vieillissement de leur population y est également plus avancé, expliquant une certaine réduction du solde naturel (*carte 8 - Le déclin démographique expliqué en majeure par le vieillissement de la population*) : le dynamisme de la natalité peine à y effacer la hausse de la mortalité. Dans le sud de la région, à Chaumont-Langres, Neufchâteau, Saint-Dié-des-Vosges et Remiremont, le vieillissement de la population est tel qu'il induit désormais un léger déficit naturel (qui n'excède pas - 0,1 % par an).

Dynamisme démographique de l'autre côté de la frontière, sauf en Allemagne

Les régions étrangères voisines sont dans l'ensemble plus dynamiques sur le plan démographique que le Grand Est. Les régions allemandes font cependant exception. Toutes voient en effet leur population diminuer entre 2008 et 2013, si bien que la population allemande baisse globalement de 0,4 % par an en moyenne sur la période. Le déficit naturel y est préoccupant : l'important vieillissement de la population se cumule au faible taux de natalité. En lien avec ses difficultés économiques, la Sarre

voisine connaît en particulier un déficit migratoire qui engendre un repli démographique deux fois plus marqué que dans le reste du pays.

À l'opposé du déclin démographique allemand, le Luxembourg affiche une croissance démographique record, à + 2,1 % par an en moyenne. Avec une augmentation annuelle de sa population de 1,1 %, la Suisse se porte aussi très bien. La région frontalière de la Suisse du Nord-Ouest s'inscrit dans cette tendance nationale, alors que l'Espace Mittelland, qui s'étend du Jura suisse à Berne, enregistre une moindre progression (+ 0,8 %). En Belgique, le nombre d'habitants augmente quant à lui de 0,9 % chaque année, mais de 0,7 % dans la seule région wallonne voisine.

Vingt-cinq ans de croissance aréolaire de l'emploi à partir des grandes agglomérations qui marque un coup d'arrêt depuis la crise de 2008

La croissance de l'emploi dans le Grand Est sur longue période, de 1982 à 2008, diffuse à partir des grands pôles vers leur espace périurbain. Elle est principalement animée par les pôles de Strasbourg, Saint-Louis dans le Haut-Rhin, Metz dans le sillon lorrain, Reims et Châlons-en-Champagne (*carte 9 - Évolution de l'emploi entre 1982 et 2008*).

La crise de 2008 se traduit par un arrêt assez net de ce processus, avec des évolutions moins favorables dans les grandes agglomérations et une poursuite de la diffusion de la croissance réduite à quelques fractions d'espaces périurbains : arc nord-ouest strasbourgeois, flancs ouest et est de l'agglomération messine, ouest de Nancy vers Toul et sud vers Épinal, façade francilienne de la Marne et de l'Aube, sud de Troyes, périphérie de Chaumont (*carte 10 - Évolution de l'emploi entre 2008 et 2013*). Dans ce contexte de crise, l'appareil productif régional a perdu 44 300 emplois entre 2008 et 2013, soit une baisse de 0,4 % par an en moyenne. Dans le même temps, l'emploi croît de 0,2 % chaque année en France métropolitaine, comme en province. Le Grand Est fait partie des cinq régions métropolitaines, toutes situées dans la moitié nord du pays, qui détruisent plus d'emplois qu'elles n'en créent sur cette période récente. L'Île-de-France est la seule région

française voisine du Grand Est à afficher un certain dynamisme, avec une croissance annuelle moyenne de + 0,3 %.

La croissance de l'emploi des territoires européens voisins diffuse peu sur l'économie régionale

Alors qu'il est en ligne avec les évolutions de l'emploi observées dans les régions françaises limitrophes, le recul de l'emploi régional contraste véritablement avec le dynamisme des territoires européens voisins (*carte 11 - Croissance de l'emploi dans l'arc Bruxelles - Luxembourg - Francfort - Bâle*). La différence est la plus nette à la frontière luxembourgeoise : l'augmentation annuelle moyenne de l'emploi dans le Grand-Duché atteint 2 % entre 2008 et 2013, tandis que les territoires limitrophes du Grand Est sont confrontés à un net repli de l'emploi. Malgré leur proximité géographique et l'important développement du travail frontalier, ces territoires français ne bénéficient pas d'une diffusion de la croissance de l'emploi.

Avec une augmentation annuelle moyenne de l'emploi de 0,8 %, l'appareil productif suisse résiste aussi globalement mieux à la crise que l'appareil productif français, et régional de surcroît. Les territoires suisses attenants au Grand Est ne sont toutefois pas les plus dynamiques. L'emploi ne progresse en effet chaque année que de 0,5 % en Suisse du Nord-Ouest, malgré le dynamisme de la métropole de Bâle (+ 1,3 %), et d'à peine 0,1 % dans l'Espace Mittelland. À leur contact, la zone d'emploi de Saint-Louis se développe. Elle fait partie des huit seules zones du Grand Est (sur 31) à afficher une augmentation de l'emploi, même modeste (+ 0,3 %). La quasi-totalité des autres zones régionales en croissance se trouvent aussi à l'est, à la frontière avec la région allemande du Bade-Wurtemberg. Leur position géographique aux portes de l'Europe, sur l'axe commercial rhénan, constitue en particulier un atout pour les entreprises. La progression de l'emploi est néanmoins plus importante du côté allemand : + 0,7 %, contre une progression inférieure à + 0,4 % dans les zones françaises. Les grandes agglomérations allemandes (Stuttgart, Karlsruhe, Mannheim, Heidelberg et Fribourg) apparaissent particulièrement dynamiques. Strasbourg est pour sa part un peu plus en retrait (+ 0,3 %). Elle joue tout de même un rôle de locomotive

économique régionale, bénéficiant de fonctions supérieures à fort rayonnement européen grâce à son statut de capitale régionale et européenne et à son université.

Dans les autres régions allemandes voisines, l'emploi progresse moins vite, voire pas du tout : il augmente de 0,5 % en Rhénanie-Palatinat et stagne dans la Sarre. Cette dernière est une région très industrielle qui subit de plein fouet le ralentissement de l'économie mondiale depuis 2008. Les territoires régionaux limitrophes du nord de la Moselle sont confrontés aux mêmes difficultés économiques, leur tissu productif reposant lui aussi sur des industries lourdes.

À la frontière nord de la région, la Wallonie affiche une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 0,4 % sur la période récente, en ligne avec la moyenne nationale belge. Les territoires français limitrophes ne bénéficient d'aucun effet d'entraînement, détruisant plus d'emplois qu'ils n'en créent.

Au final, les territoires du Grand Est profitent globalement peu du dynamisme économique de leurs voisins européens. Les trois quarts des zones d'emploi régionales sont confrontées à un recul de l'emploi entre 2008 et 2013. Les plus enclavées, formant une « écharpe » au cœur de la région (sud du sillon lorrain et de part et d'autre de celui-ci), affichent une baisse encore plus marquée : au moins - 1 % en moyenne annuelle.

Moteurs internes au ralenti et espaces interstitiels de déprises

Le territoire du Grand Est apparaît à la fois fortement structuré par ses trois grands réseaux de villes - Strasbourg-Colmar-Mulhouse, Thionville-Metz-Nancy-Épinal et Reims-Châlons-en-Champagne-Troyes - et très ouvert sur ses marges régionales et transfrontalières. Cette configuration est *a priori* favorable à la propagation de la croissance entre agglomérations à partir des territoires dynamiques. Cependant, la présence de territoires interstitiels peu denses, en fort déclin démographique, isole les réseaux de villes plus dynamiques et fait obstacle à la diffusion de la croissance. Ce phénomène, à l'opposé des effets cumulatifs d'agglomération, pouvait déjà être observé sur la période de croissance 1982-2008 avec une zone de déprise

conjuguant baisse de l'emploi et baisse de la population, en forme de *U* englobant Sedan, Bar-le-Duc, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges.

Avec la crise, cette « écharpe » s'est étendue aux limites des influences urbaines. Dans le même temps, les baisses d'emplois ont aussi touché les réseaux de villes, contribuant ainsi à mettre au ralenti l'ensemble du territoire régional. Dans ce mouvement général de ralentissement interne, les territoires des marges régionales, du fait des influences extérieures et des effets de cloisonnement inhérents aux espaces peu denses, ont connu des disparités de croissance assez marquées (*carte 12 - Une écharpe de déprise emploi-population Charleville-Mézières - Remiremont - Forbach*).

Des marges régionales et frontalières relais de croissance de l'extérieur ?

Quatre grands régimes de croissance, combinant évolution de l'emploi et évolution de la population, peuvent être définis à l'échelle des territoires du Grand Est, des territoires français adjacents et des territoires étrangers proches. Ces régimes de croissance sont au cœur des dynamiques spatiales et expliquent les phénomènes de propagation de la croissance à partir des pôles urbains. On distingue ainsi « un cercle vertueux » de croissance simultanée de l'emploi et de la population, un régime de dynamique plutôt résidentielle avec augmentation de la population et baisse de l'emploi, un régime « divergent transitoire » avec croissance de l'emploi et baisse de population et un régime de déprise démographique et baisse de l'emploi.

Sur les marges régionales et frontalières, les dynamiques résultent de la combinaison des régimes de croissance internes et externes à la région, ainsi que de la capacité des territoires à diffuser et à tirer parti de la croissance des alentours (*carte 1 - Carte de synthèse : Régimes de croissance, armature urbaine et principales attractions*).

Au total, cinq profils de territoires peuvent être identifiés sur la période 2008-2013.

Type a - **Les bénéficiaires de la croissance métropolitaine en réseau**, caractérisés par un régime vertueux de croissance emploi-population, voisinant des espaces en forte croissance : Strasbourg, Colmar, Saint-Louis.

Type b - **Les bénéficiaires des moteurs surtout externes**, caractérisés par un régime de croissance surtout résidentielle voisinant des espaces en croissance : sillon lorrain (de Thionville-Longwy à Épinal), Reims-Châlons-en-Champagne-Troyes, Mulhouse.

Type c - **Les territoires relativement isolés confrontés à des dynamiques**

contradictoires, caractérisés par une déprise démographique et voisinant des territoires en déclin ou dynamiques avec peu d'effets de diffusion de croissance : Chaumont-Langres.

Type d - **Les territoires en déclin voisinant des zones en déprise**, caractérisés par une baisse de l'emploi et de la population et voisinant des territoires en difficultés : Saint-Avold-

Forbach- Sarreguemines, Wissembourg.

Type e - **Les territoires peu denses, isolés des grands pôles**, caractérisés par une baisse de l'emploi et de la population : Nord-Ardennais, Nord-Meuse, Ouest-Châlonnais, massif vosgien. ■

Tableau récapitulatif des données de population et d'emploi par régime de croissance et zone d'emploi du Grand Est

Intitulé de la zone	Population (en effectifs)		Emploi (en effectifs)		Taux de croissance annuel moyen de 2008 à 2013 (en %)	
	2008	2013	2008	2013	Population	Emploi
Zones d'emploi avec « dynamisme emploi-population »	1 369 504	1 394 248	591 283	600 647	0,4	0,3
Strasbourg	569 332	579 865	300 077	304 917	0,4	0,3
Haguenau	199 073	201 727	66 004	66 998	0,3	0,3
Colmar	193 708	195 306	86 556	87 849	0,2	0,3
Molsheim - Obernai	131 630	134 971	49 787	50 844	0,5	0,4
Saint-Louis	115 260	120 295	31 867	32 396	0,9	0,3
Sélestat	82 883	84 440	28 792	29 320	0,4	0,4
Saverne	77 618	77 644	28 200	28 323	0,0	0,1
Zones d'emploi avec « croissance résidentielle et baisse de l'emploi »	2 730 849	2 759 832	1 083 797	1 050 566	0,2	-0,6
Nancy	514 219	513 684	222 733	219 258	0,0	-0,3
Metz	506 305	509 310	213 318	205 758	0,1	-0,7
Mulhouse	426 859	433 338	167 268	160 470	0,3	-0,8
Reims	349 683	354 793	149 227	147 382	0,3	-0,2
Troyes	307 875	313 261	119 145	116 674	0,3	-0,4
Thionville	216 077	222 068	61 321	59 084	0,5	-0,7
Épinal	163 062	163 565	65 801	61 146	0,1	-1,5
Longwy	108 896	111 368	21 727	20 130	0,4	-1,5
Châlons-en-Champagne	104 838	105 156	52 835	50 888	0,1	-0,7
Lunéville	33 035	33 289	10 422	9 776	0,2	-1,3
Zones d'emploi avec « déprise démographique et croissance de l'emploi »	114 489	110 726	45 978	46 616	-0,7	0,3
Chaumont - Langres	114 489	110 726	45 978	46 616	-0,7	0,3
Zones d'emploi avec « déprise démographique et baisse de l'emploi »	1 306 610	1 287 582	452 791	431 603	-0,3	-1,0
Charleville-Mézières	233 640	229 305	83 868	80 840	-0,4	-0,7
Forbach	221 655	217 956	66 051	63 500	-0,3	-0,8
Vitry-le-François - Saint-Dizier	117 145	115 786	42 551	38 942	-0,2	-1,8
Sarreguemines	112 685	111 837	35 455	34 546	-0,2	-0,5
Épernay	110 334	109 981	45 168	43 665	-0,1	-0,7
Saint-Dié-des-Vosges	88 571	86 493	29 834	27 480	-0,5	-1,6
Remiremont	85 525	83 222	31 975	31 053	-0,5	-0,6
Sarrebourog	73 685	73 413	23 356	22 729	-0,1	-0,5
Verdun	63 680	62 592	21 837	21 111	-0,3	-0,7
Bar-le-Duc	61 647	60 827	28 798	27 153	-0,3	-1,2
Neufchâteau	52 323	51 078	20 259	18 230	-0,5	-2,1
Commercy	44 996	44 495	12 515	11 959	-0,2	-0,9
Wissembourg	40 724	40 597	11 124	10 395	-0,1	-1,3
Total Grand Est	5 521 452	5 552 388	2 173 849	2 129 432	0,1	-0,4
France de province	50 475 606	51 738 058	20 320 581	20 511 328	0,5	0,2
France métropolitaine	62 134 866	63 697 865	26 337 759	26 632 336	0,5	0,2

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013, Estel 2008 et 2013.